



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
22/07/2022	08/08/2022	2022-6341

1. Intitulé du projet
Confortement des ouvrages de défense contre la mer sur le site de La Pège

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input type="text" value="Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input type="text" value="François BLANCHET, Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération"/>
RCS / SIRET <input type="text" value="2 0 0 0 2 3 7 7 8 0 0 0 1 8"/> Forme juridique <input type="text" value="Agglomération"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
11a	Confortement des ouvrages de défense contre la mer sur le site de la Pège à Saint-Hilaire-de-Riez.

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
<p>Le projet consiste en la construction d'une digue sur un linéaire de 420 m pour renforcer un cordon dunaire. La digue est positionnée au pied de la dune côté terre.</p> <p>La digue sera classée en système d'endiguement. Elle est le seul ouvrage du système de protection avec le cordon dunaire, élément naturel qui assure la fermeture du système. Il n'existe actuellement pas de digue (et donc pas de classement). La dune actuelle a une altimétrie comprise entre 9 et 10 mNGF, la crête de digue sera à 7 mNGF.</p> <p>Les principales caractéristiques du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emprunt des matériaux par décapage de la dune (récupération du sable grainier et des autres matériaux de type sable) - Rehausse à 7 m NGF avec un noyau compacté fait de matériaux cohésifs - Recouvrement du noyau compacté par minimum 60 cm de sable emprunté - La création d'une bèche de 1 m de profondeur sous la digue . - Plantation d'Oyats et de la banque de graine emprunté

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Ce site se caractérise par une faible épaisseur du cordon dunaire et la proximité immédiate d'habitations situées en contrebas de la dune, ce qui confère à cette portion du littoral de véritables enjeux en matière de sécurité des populations. Le projet a donc pour objectif de protéger les habitations et le camping contre les submersions marines.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Décapage et terrassement : automne
- L'emprise des travaux correspond à l'emprise définitive des ouvrages et à la zone du parking qui accueillera les installations de chantier. Une zone supplémentaire au sud pourrait être utilisée en zone de stockage provisoire des matériaux sableux (mélange grainier et sable).
- L'accès au chantier se fera en utilisant la route actuelle en sens unique. Les plans de circulations des véhicules seront définis par l'Entreprise notamment pour ce qui est de l'apport du matériau cohésif de remblai.
- Les espaces naturels, notamment la dune seront strictement interdits d'accès et soigneusement balisés pour empêcher toute intrusion.
- Plantation d'Oyat en association avec du filet coco et remise en place de la banque de graines
- Remise en état du site

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entretien et la surveillance seront effectués par l'Agglomération.

L'entretien de l'ouvrage suivra les consignes de surveillance intégrées à l'étude de dangers, qui constituera une pièce de la demande d'autorisation du système d'endiguement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration de projet auprès du service instructeur (agglo) au titre d'un exhaussement >2m haut et > 100 m²

Le projet est soumis aux dossiers réglementaires suivants :

- Dossier d'autorisation du système d'endiguement (rubrique 3260 de l'article L214-1 du CE)
- Dossier d'incidence Natura 2000
- Dossier de demande de dérogation destruction espèces protégées (Omphalodes littoralis et Dianthus gallicus, sur la base des inventaires 2018 en cours de mise à jour)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Implantation des ouvrages projetés : 10 730	m ²
Longueur de l'ouvrage : 420	ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit de La Pège à Saint-Hilaire de Riez (85270)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 2 ° 0 0 ' 2 9 " 372 Lat. 4 6 ° 4 4 ' 2 8 " 151

Point d'arrivée :

Long. 0 2 ° 0 0 ' 1 5 " 940 Lat. 4 6 ° 4 4 ' 2 0 " 645

Communes traversées :

Saint-Hilaire de Riez

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Nota: En l'état actuel, il n'existe pas d'ouvrage mais seulement un cordon dunaire (qui est un élément naturel). Il n'y a donc pas de modification ou extension.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 : FORET, DUNES ET LITTORAL DES PAYS DE MONTS Identifiant : 520005757 ZNIEFF de type 2 : MARAIS BRETON ET BAIE DE BOURGNEUF Identifiant : 520005785 ZNIEFF de type 1 : MARAIS DE LA BASSE EPINE A OROUET à 2 km du site Identifiant : 520005779
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Hilaire de Riez
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone humide identifiée par le RPDZH (Réseau Partenarial des données sur les Zones Humides). Le PLU a fait l'objet d'une délimitation des zones humides. Aucune n'est référencée sur la zone du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL Pays de Monts approuvé le 30/03/16
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts Identifiant : FR5200653 (600 m) ZPS Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts Identifiant : FR5212009 (extérieur ouest de la future digue)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se situe à 4,6 km. Il s'agit du site classé 8501 "la corniche vendéenne"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est déficitaire en matériau de remblai pour 21 000 m3. Ces matériaux seront fournis par l'entreprise de travaux et proviendront soit de stock soit de déblais d'autres chantiers.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbation (fuite) pendant la phase de travaux sur la faune patrimoniale : Alyte accoucheur, Lapin de Garennes, Lézard à deux raies, Lézard des murailles et Vipère aspic. Dégradation de la banque de graines de la flore protégée : Omphalodès du Littoral, Œillet des dunes. Incidences sur les habitats d'intérêt communautaire : perturbation de 7 habitats dont 3 seront impactés (Fourrés dunaires mixtes, Dune fixée à ephedra à deux épis et Dune blanche à Oyat).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien que le site d'étude ne soit pas situé en Natura 2000, les travaux impacteront les habitats 2120 (dune mobile) et 2130 (dune grise), tous deux listés par le DOCOB du site FR5200653.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la ZNIEFF de type 2, qui intègre le site, la faune et la flore patrimoniales seront impactées ainsi que la fonction d'habitat pour les populations animales et végétales.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La digue à construire prendra place sur 5980 m2 de dune et 4617 m2 de surfaces anthropisées (parking et camping).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les risques suivants : Submersion marine, Séisme.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La mise en protection avec une digue évite les risques sanitaires engendrés par une submersion marine.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic sera légèrement modifié mais seulement pendant la phase de travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront produites pendant la phase de travaux.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la réduction du parking existant (de 3500 m ²) présent derrière la dune et nécessite le rachat par le maître d'ouvrage de 1217 m ² du camping attenant (cf carte 16a. Emprise foncière dans la note explicative)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le périmètre des projets investigués portent sur les travaux de protection contre la submersion ou l'érosion sur le littoral de la commune de Saint Hilaire de Riez.

Il n'y a pas d'autres projets en cours.

Le projet d'effacement d'enrochements réalisé l'année dernière sur la plage des Salins est situé à 3 km. Ce projet avait une incidence positive sur le milieu naturel dans la mesure où il favorisait une renaturation du site (restauration de la dune) en supprimant des enrochements.

Les incidences cumulées sont donc négligeables.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Limitation du piétinement passe par la mise en place de barrières physiques (grillage, fil simple, ganivelles) et l'aménagement de l'espace pour diriger les piétons.
- L'utilisation d'un sable grainier (un sable contenant déjà une banque de graine locale, voir un sable prélevé sur site en partie superficielle) en recouvrement permettra une reprise spontanée de la végétation (sous réserve de bonnes conditions climatiques).
- La plantation d'oyats, du fait de leur développement racinaire est une technique également privilégiée. Les trous pour les plantations doivent être placés en quinconce séparés de 80x80cm. Dans chaque trou sont insérés 5/6 brins qui correspondent à une touffe. Il est possible de densifier les brins à côté des passages piétons.
- La période de plantation, une plantation à l'automne est conseillée, en ne dépassant pas au plus tard le mois de février,
- L'association à une protection de surface en cas de plantation tardive
 - o Avec des branchages, de coût moindre mais qui complexifient d'éventuels travaux de reprise des plantations,
 - o Avec de la natte coco, de coût plus élevé

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Pour ce projet une première demande d'examen de cas par cas a été déposée en 2018 et ce dernier était soumis à étude d'impact. Ce projet consistait en la création d'une digue sur l'actuelle dune et son reprofilage sur une largeur de environ 50 m. Le nouveau projet positionne la digue côté terre pour limiter au maximum son emprise sur la dune actuelle et ne prévoit pas d'intervention sur la dune. La nouvelle digue sera également recouverte de sable (issue du site) afin de lui conférer un aspect similaire à la dune.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Givrand

le, 05/08/2022 (suite aux remarques du 03/08/2022)

Signature

